VILLE DE CHAPONOST
5 AVENUE MARÉCHAL JOFFRE
04 78 45 31 33

DÉMARCHES, VIE ÉCONOMIQUE

Impôts : mise à disposition de votre avis d'imposition 2023

La Direction générale des finances publiques (DGFIP) a mis en ligne les premiers avis d'imposition 2023, portant sur les revenus 2022. L'occasion de vérifier qu'aucune erreur ou omission ne s'est produite.

☎ Pour toute question contacter le 0 809 401 401 (service gratuit + prix appel) ou sur impots.gouv.fr

Vous êtes nombreux et nombreuses a souhaiter obtenir des informations relatives à un montant à payer ou à un remboursement, voici un ensemble d'éléments permettant de mieux vous orienter :

- Télécharger l'affiche « Vais-je avoir un montant à payer en 2023 ? »
- Télécharger le dépliant « J'ai un montant à payer ou je bénéficie d'un remboursement : Pourquoi ? »
- Télécharger le dépliant « J'ai un montant à payer après prise en compte de mon prélèvement à la source : comment faire ? »

Afin de vous aider dans vos démarches et/ou vos interrogations concernant la dématérialisation des moyens de paiement, voici un document permettant de mieux vous aider dans vos démarches :

- Télécharger l'affiche « Pour payer vos impôts locaux trois solutions »

Et enfin un kit complet actualisé pour comprendre en quelques lignes la taxe d'habitation, la taxe foncière sur les propriétés bâties et celle sur les non bâties ainsi qu'un dépliant aux questions courantes que vous pouvez vous poser sur votre avis d'impôt.

- Télécharger « Taxe d'habitation »
- Télécharger « Taxe foncière sur les propriétés bâties »
- Télécharger « Taxe foncière sur les propriétés non bâties »
- Télécharger « Des questions sur votre avis d'impôt ? »

◄ RETOUR À LA LISTE ►